

Liaison piétons/cycles à SCHILTIGHEIM Création d'une passerelle nouvelle et réhabilitation de deux ouvrages

Maître d'Ouvrage:

Communauté Urbaine de
STRASBOURG

Partenaires :

AGIRBAS – WIENSTROER,
architectes cotraitant

Années:

En cours

© EMCH + BERGER

Caractéristiques du Projet

<i>Passerelle :</i>	
Longueur	141.3 m
Portée maximale	76.31 m
Largeur utile	3 m
Hauteur de la structure	4.70 m
<i>Ouvrages réhabilités :</i>	
Portée OA Warren	68.9 m
Portée max. OA élégie	26.8 m
Largeur des OA	10.40 m
Coût de l'opération	6 820 K€ HT

Objectif

Le projet consiste en la réalisation d'un itinéraire cyclable à SCHILTIGHEIM.

Les travaux portent sur la création d'une passerelle nouvelle à deux travées et la modification du profil en travers de deux ouvrages existants

La passerelle et les ouvrages existants franchissent les voies ferrées (voies fret, LGV Est) et l'autoroute A4.

Cette passerelle piétons-cyclistes a été conçue afin d'optimiser sa mise en œuvre en phase travaux, et son entretien futur.

Les travaux de l'ouvrage neuf portent sur :

- La réalisation d'un ouvrage type PRATT en acier peint
- La mise en œuvre d'un treillis inox toute hauteur en façade de l'ouvrage
- La mise en place d'un platelage orthotrope variable en altimétrie
- La création de deux travées d'approche en béton armé

- Compétences : ouvrage d'art, voirie, génie civil, image de synthèse

Prestations

- Diagnostic détaillé des ouvrages existants
- Maîtrise d'œuvre complète de la nouvelle passerelle et de la réhabilitation de deux ouvrages

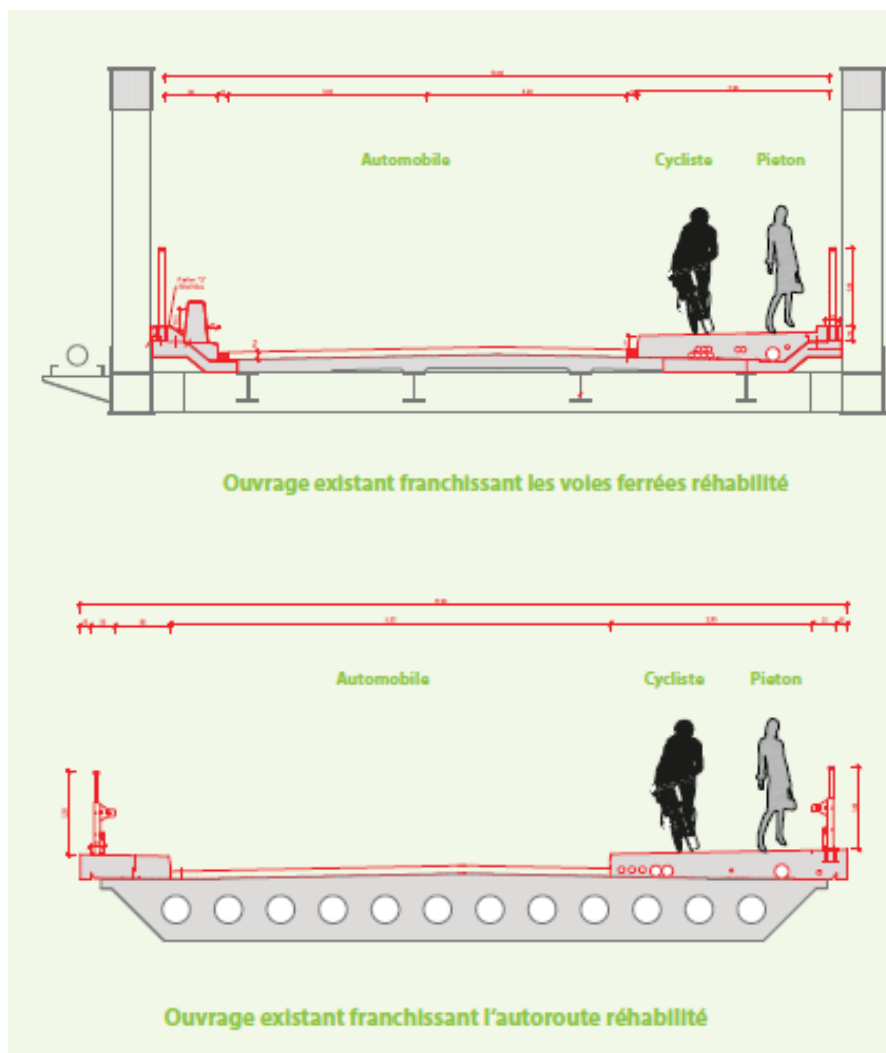
Vues de l'ouvrage projeté



Liaison piétons/cycles à SCHILTIGHEIM Création d'une passerelle nouvelle et réhabilitation de deux ouvrages



Vue de l'ouvrage actuel



Coupes transversales du projet

Les travaux de rénovation réalisés portent sur :

- La création d'un trottoir piétons/cycles de 2.90m sur les ouvrages existants
- La mise en œuvre de nouveaux garde-corps et dispositifs de sécurité, ainsi que leur raccordement hors ouvrage
- Le remplacement des corniches sur l'ouvrage dalle élégié
- La reprise de l'étanchéité et de l'assainissement des ouvrages
- La reprise de la chaussée des ouvrages